

Annexe 30

Publique expurgée

Numéro ou Nom de la victime : [REDACTED]

Date :

12 - 03 - 2013

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Gbagbo devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

Je ne comprend pas cette procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Gbagbo devant la CPI. Pourquoi il n'a pas respecté le verdict des urnes. C'est une insulte à notre égard si le fait, je vais dire ma part de vérité à la dite procédure.

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

Non. j'ai connaissance qu'il y'a un recensement des victimes de guerre à la cellule spéciale d'enquête au 7^{ème} tronche à Angrie et au 2 Plateaux à A.HoBant

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

12 - 03 - 2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne est en mesure de juger M. Gbagbo ?

C'est parce que la justice ivoirienne est incompétente de juger des criminels, sans fois ni loi comme Gbagbo qu'il a été transféré à la C.P.I. Que la C.P.I. prend ses responsabilités pour le condamné.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

La justice ivoirienne n'est pas en mesure de garantir les droits des victimes. C'est pour cela nous avons confié en la C.P.I. afin de garantir nos droits.

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre M. Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

Les raisons sont multiples :

- j'ai été victimes de sequestration arbitraire et de tortures de tout genre pendant plusieurs jours des personnes agissant sous les ordres de gbagbo
- j'ai été victime d'agression et de torture par ses même personnes. j'ai été témoin de meurtre par des personnes agissant sous les ordres de gbagbo
- j'ai été victime d'un enlèvement par des partisans de gbagbo agissant sous ses ordres à la suite. Ils ont demandé une rançon de 500.000 C.F.A ce qui a été payé par mes parents et une dépense de 60 000 Francs pour les frais de soins.